



**Le directeur général**

Paris, le 26 décembre 2023

**Objet : Renouvellement des LR36 arrivant à échéance en 2024.**

AVIS AUX ETABLISSEMENTS DE CREDIT N° 2023/13

Conformément aux décisions du Conseil de surveillance de l'IEOM du 19 décembre 2023, et en application de la note d'instruction aux établissements de crédit 2022-02 « Documentation générale de politique monétaire de l'IEOM », les trois lignes de refinancement à 36 mois (LR6) arrivant à échéance les 12/04/2024, 12/07/2024 et 22/11/2024 seront renouvelées par des LR avec des maturités respectives de 18, 24 et 24 mois afin de cadencer les échéances de LR long terme de l'IEOM. Les taux de ces lignes seront fixés aux niveaux suivants :

- LR 18 mois : TLR+10 pb
- LR 24 mois : TLR+15 pb

Un calendrier des appels d'offres de lignes de refinancement sera prochainement publié sur le site internet de l'IEOM pour l'année 2024.

Les modalités de fonctionnement des lignes de refinancement sont décrites dans la NIEC 2022-02 Documentation générale de politique monétaire.

Ivan ODONNAT